

Val-de-Travers se transforme

Démarche participative
avant-projet de
Plan localisé de quartier
Val-de-Travers, Versoix

Mars 2026

Atelier « Visions pour demain »



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

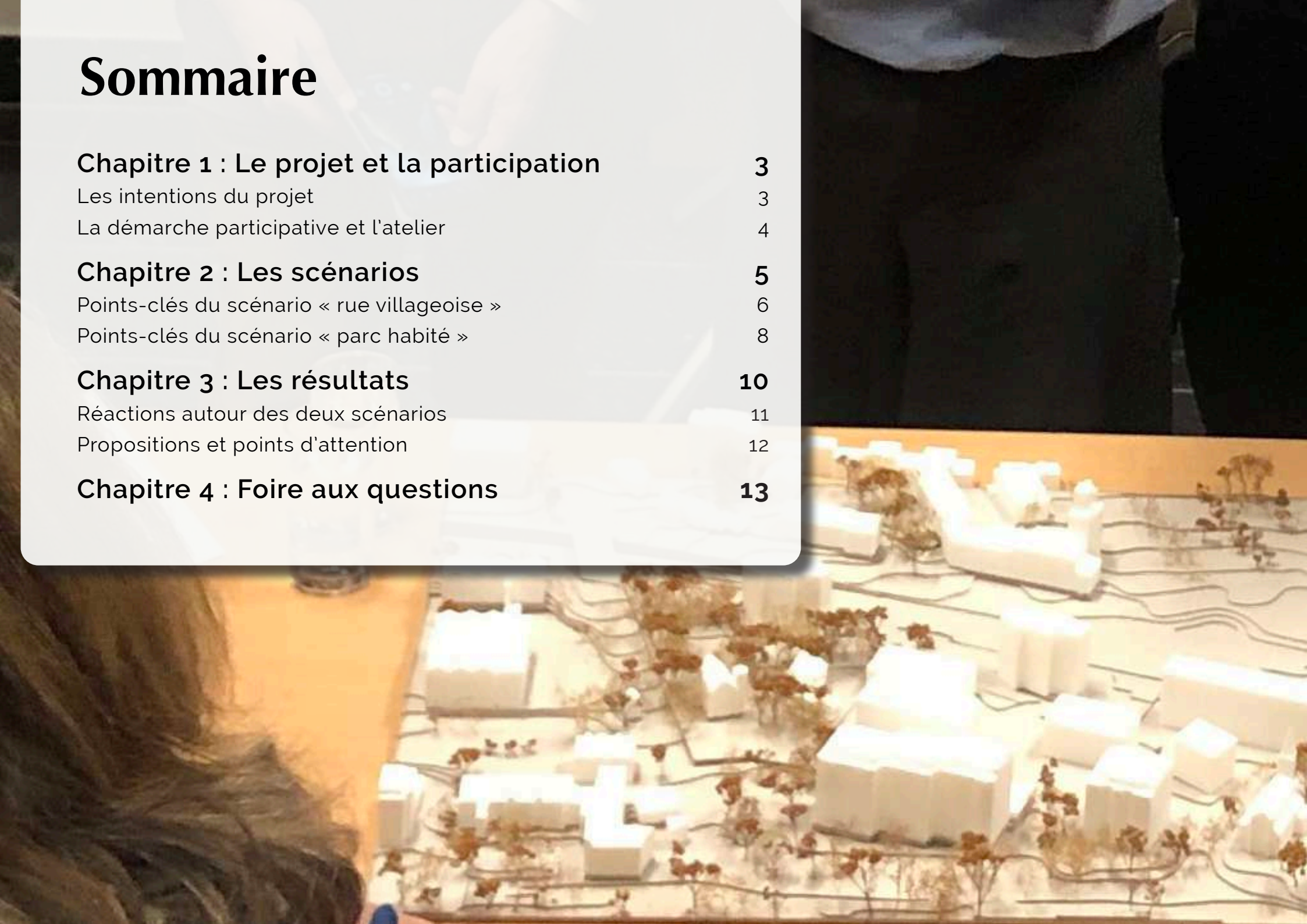


FPLC
Fondation pour la promotion
du logement bon marché
et de l'habitat coopératif

les
fmr

Sommaire

Chapitre 1 : Le projet et la participation	3
Les intentions du projet	3
La démarche participative et l'atelier	4
Chapitre 2 : Les scénarios	5
Points-clés du scénario « rue villageoise »	6
Points-clés du scénario « parc habité »	8
Chapitre 3 : Les résultats	10
Réactions autour des deux scénarios	11
Propositions et points d'attention	12
Chapitre 4 : Foire aux questions	13



Les intentions du projet

L'État de Genève en partenariat avec la Ville de Versoix et la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC), travaillent sur un nouveau projet pour le quartier du Val-de-Travers.

Situé à quelques minutes à pied de la gare de Versoix, le chemin du Val-de-Travers longe les voies ferrées et le tracé de la future Voie verte Genève-Versoix pour les vélos et les piétons. Il mène à l'école Bon-Séjour, au centre culturel « Les Caves » et au temple de Versoix.

Pourquoi un nouveau plan d'aménagement ?

Un premier plan localisé de quartier (PLQ) avec de nouveaux bâtiments a été élaboré dans les années 1990. Aujourd'hui, il doit être revu pour mieux protéger les arbres existants et mettre en valeur le patrimoine du site (le temple en particulier).

C'est pour cette raison que l'élaboration d'un nouveau plan localisé de quartier a été lancée : elle se déroulera jusqu'à fin 2027.

La future Voie verte sur le chemin !

Le projet de Voie verte Genève-Versoix traversera ce quartier. Le chemin du Val-de-Travers contribuera ainsi à relier les espaces publics de la commune.

Ce projet est aussi l'occasion de rendre les parcours piétons plus agréables et pratiques, en particulier pour aller à l'école Bon-Séjour, au centre culturel, ainsi qu'à la gare de Versoix.



La démarche participative

Les grandes étapes de la démarche

La démarche participative initiée en octobre 2025 s'articule autour de trois temps :

- un **diagnostic** centré sur les visions actuelles (octobre-novembre 2025),
- les **visions pour demain** pour partager autour de scénarios développés par l'équipe directrice (mars 2026),
- une **restitution** pour présenter l'avant-projet de PLQ et expliquer ce qui aura été retenu ou non, et pourquoi ! (prévue courant 2026)

Le diagnostic participatif

La démarche participative a débuté par une phase de diagnostic participatif qui a combiné un sondage (passé en ligne et sur le terrain) auquel 78 personnes ont répondu, ainsi qu'un atelier participatif (17 novembre 2025) qui a réuni une trentaine de personnes. L'objectif était de recueillir les expériences vécues et les idées des personnes habitantes ou usagères du quartier, sur la vie de quartier, l'identité du site, les qualités des espaces publics ainsi que sur leurs pratiques de mobilité. L'équipe conceptrice du plan d'aménagement s'est directement appuyée sur ce diagnostic pour développer les premières pistes de projet.

L'atelier « visions pour demain »

L'atelier « visions pour demain » s'est déroulé le **9 mars 2026** et a réuni une trentaine de personnes habitantes ou usagères du quartier. Au cœur du processus de conception du plan d'aménagement, il était l'occasion de présenter deux scénarios alternatifs et ouverts et d'échanger autour de ces visions.

L'objectif était de **faire émerger** les grandes tendances quant aux **qualités** et aux **points à améliorer** des deux scénarios en lien avec les différentes dimensions du projet : **1. la nature au cœur du projet ; 2. l'intégration du bâti ; 3. la vie de quartier, 4. la mobilité.**

Il permettra ainsi d'orienter les choix des porteurs de projet en vue de l'élaboration du scénario final.

Méthodologie de l'atelier

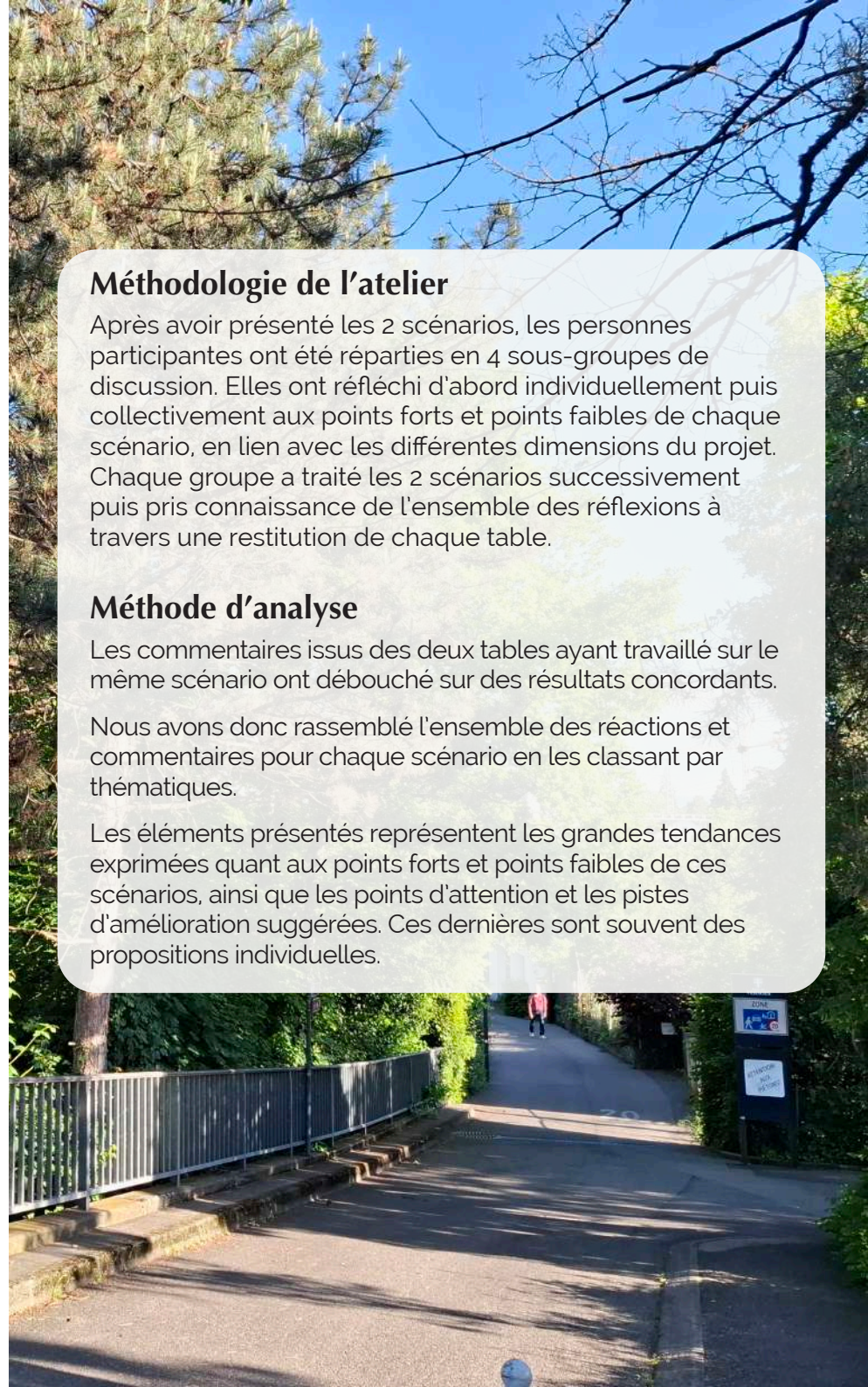
Après avoir présenté les 2 scénarios, les personnes participantes ont été réparties en 4 sous-groupes de discussion. Elles ont réfléchi d'abord individuellement puis collectivement aux points forts et points faibles de chaque scénario, en lien avec les différentes dimensions du projet. Chaque groupe a traité les 2 scénarios successivement puis pris connaissance de l'ensemble des réflexions à travers une restitution de chaque table.

Méthode d'analyse

Les commentaires issus des deux tables ayant travaillé sur le même scénario ont débouché sur des résultats concordants.

Nous avons donc rassemblé l'ensemble des réactions et commentaires pour chaque scénario en les classant par thématiques.

Les éléments présentés représentent les grandes tendances exprimées quant aux points forts et points faibles de ces scénarios, ainsi que les points d'attention et les pistes d'amélioration suggérées. Ces dernières sont souvent des propositions individuelles.



LES SCÉNARIOS



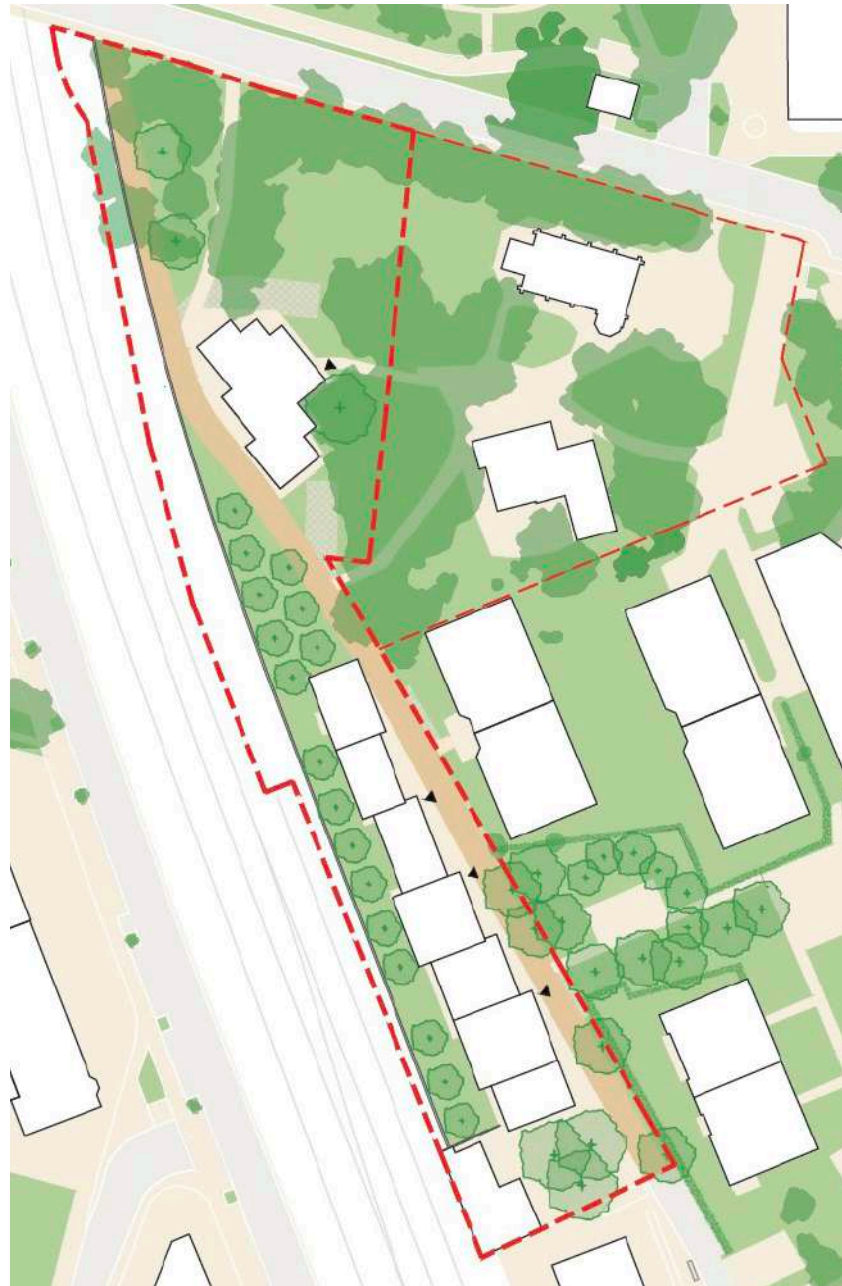
Points-clés du scénario « rue villageoise »

Intégration du bâti

- Un nouveau **bâtiment isolé** (R+7-8) compose un ensemble bâti dans un parc, avec le temple et son presbytère.
- Des **nouveaux bâtiments de bas gabarit** (R+2 à 3) à l'échelle des immeubles existants **forment une rue villageoise**.
- Mise en valeur du patrimoine bâti et de l'identité du lieu par la **conservation d'une maison existante**.

Vie de quartier

- **Rez-de-chaussées actifs** pour animer le quartier : locaux d'activités et espaces communs pour les habitant-es.
- Des aménagements extérieurs diversifiés et des espaces conviviaux :
 - Une rue villageoise
 - Une **placette à l'entrée** de la rue
 - Un **verger**
 - Un **parc** qui conserve la tranquillité de la parcelle du Temple.
 - Une **cour de quartier verte** : intégration du parking en surface pour en faire un espace vert appropriable.



Nature

- **Maintien des arbres majeurs** et des cordons boisés.
- Nouvelles plantations (dont verger).
- Pleine terre 44 %.

Mobilité

- **Voie verte comme élément structurant du quartier**, axe principal de mobilité douce pour piétons et vélos.
- Cheminements piétons qui tissent des liens avec le quartier et proposent de **nouvelles promenades**.

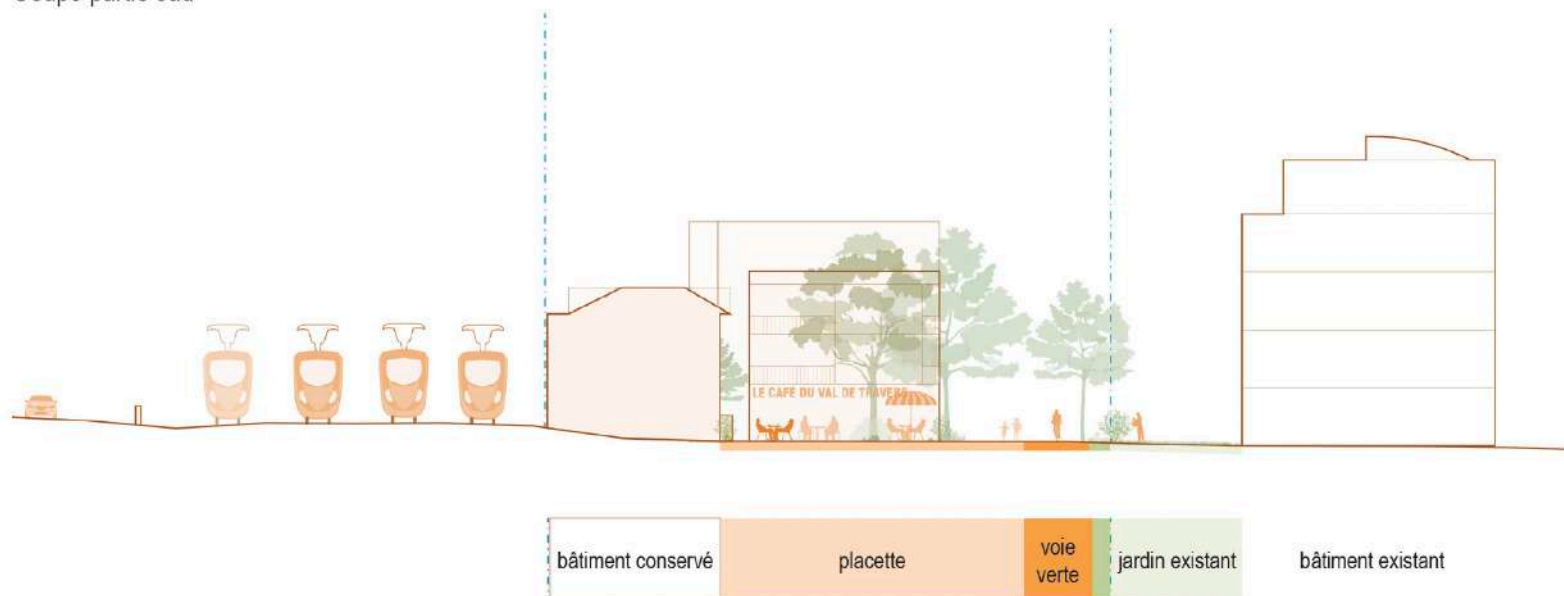
Scénario «La rue villageoise»
Partie sud



Scénario «La rue villageoise»
Partie nord



Scénario «La rue villageoise»
Coupe partie sud



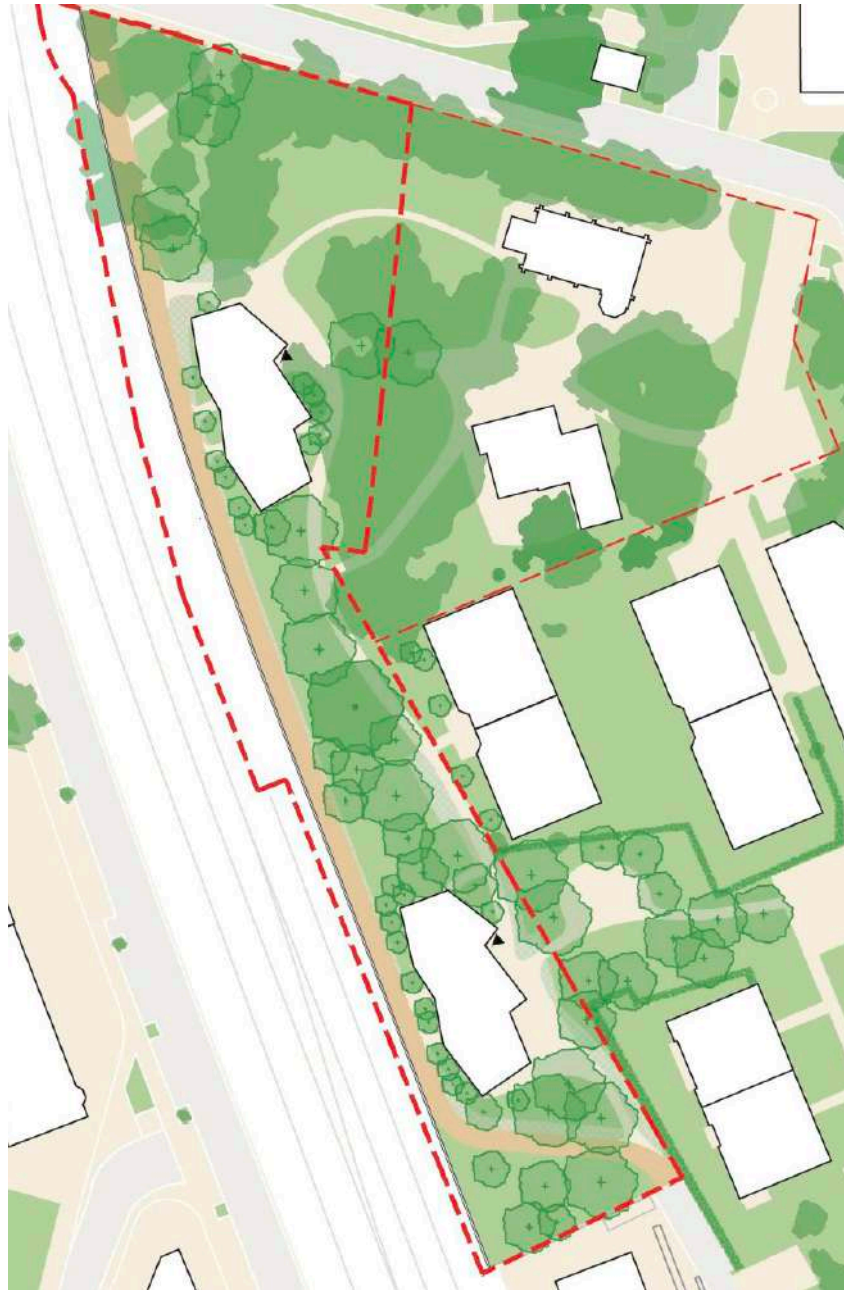
Points-clés du scénario « parc habité »

Intégration du bâti

- Deux bâtiments hauts (R+7) dont l'emprise réduite au sol favorise les vues.
- Bâtiment Nord qui dialogue avec les grands arbres.
- Disposition du bâtiment Sud qui respecte le dégagement des bâtiments existants.

Vie de quartier

- Rez-de-chaussées actifs pour animer le quartier mais moins nombreux que dans le scénario « rue villageoise », les surfaces en rez-de-chaussée étant plus réduites (locaux d'activités et espaces communs pour les habitant-es).
- Des aménagements extérieurs diversifiés et des espaces conviviaux :
 - des placettes dispersées dans le parc.
 - la clarière derrière le Temple garde son caractère tranquille et naturel.
 - le parc se déploie sur l'ensemble du site, structuré par des promenades exclusivement piétonnes.



Nature

- Maintien des arbres majeurs et des cordons boisés.
- Nouvelles plantations pour constituer un **ensemble végétal continu** propice à la biodiversité.
- Pleine terre 54 %.

Mobilité

- La **voie verte déviée** à l'entrée du site pour longer les voies ferrées.
- Des **cheminements piétons, séparés de la voie verte**, donnent accès aux immeubles et tissent des liens avec le quartier sous forme de **promenades dans un parc**.

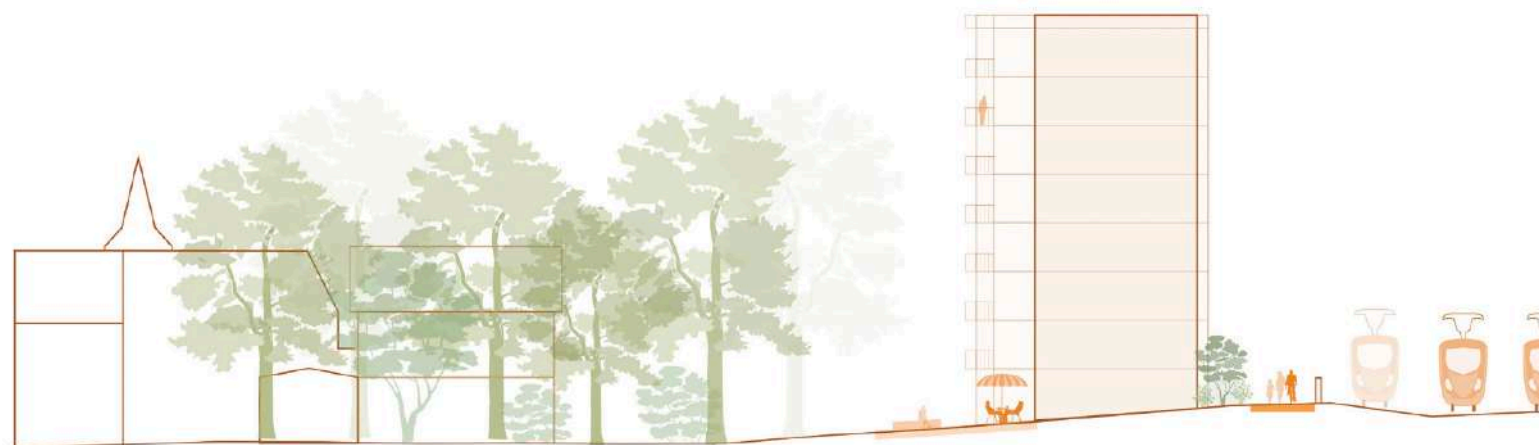
Scénario «Le parc habité»
Partie nord



Scénario «Le parc habité»
Partie centrale



Scénario «Le parc habité»
Coupe partie nord



temple de
Versoix

parc

placette

bâtiment
nouveau

voie
verte

LES RÉSULTATS



Réactions sur le scénario « rue villageoise »

Intégration du bâti

- Hauteur du bâtiment « parc » adaptée au contexte, atténuée par son **intégration dans la pente**.
 - **Esprit villageois** des petites maisons.
 - **Hauteur harmonieuse** avec l'existant.
 - Pourraient **masquer le bruit** des trains.
 - **Respect du patrimoine** et de l'esprit du lieu avec le maintien de la maison Novarina
- Bâtiment Nord **trop haut**.
 - Bâtiments de la "rue" **trop étroits** pour réaliser des logements de qualité.
 - Risque d'**impacter l'ensoleillement** des voisins.

Nature

- **Préservation** de la végétation intéressante.
 - **Création d'un parc** dans la partie Nord.
- Quid de l'état du terrain : **pollution sous-sol** ?
 - Négociation sur des parcelles privées difficile.

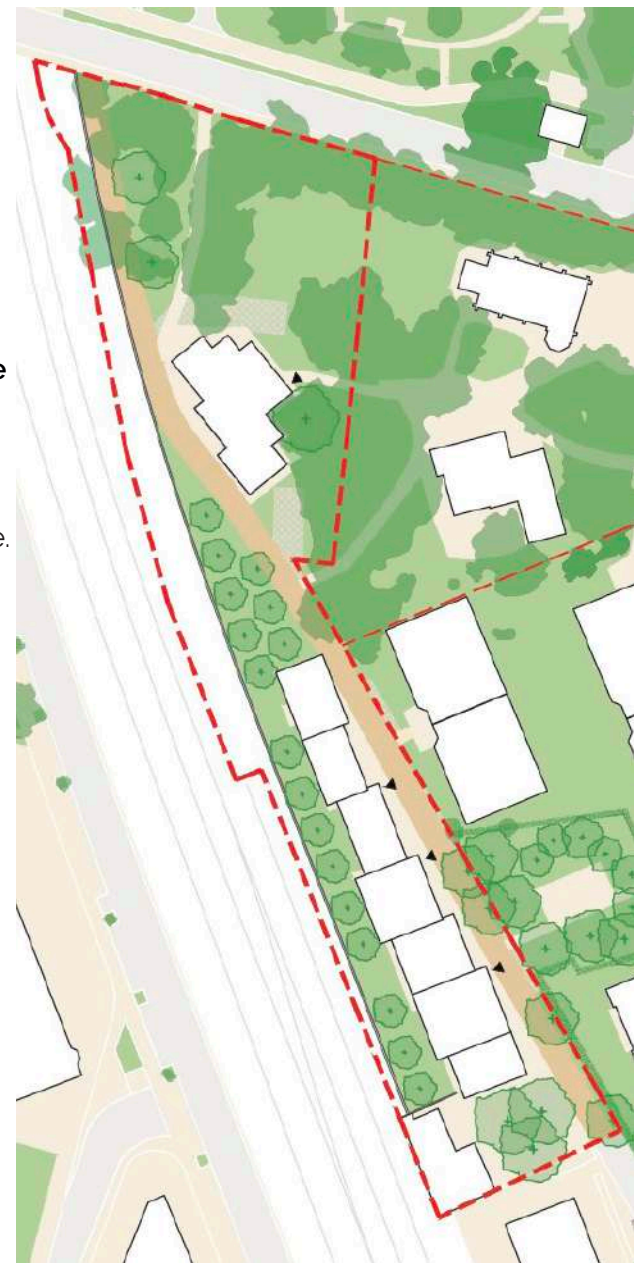
- **Maintien de la maison Novarina lié à un changement d'affectation** par exemple pour en faire un lieu de rencontre ou un autre type d'artisanat.
- Moins de rez-de-chaussée actifs et **plus d'espaces partagés** pour favoriser la vie de quartier.
- Identification des solutions de **locaux pour les jeunes**.

Mobilité

- **Traversée de la route de Sauverny sécurisée** : le nouveau tracé supprime l'angle mort actuel au débouché de la voie verte.
- **Voie verte dangereuse en sortie des habitations** : localisation le long des voies ferrées préférable pour sécuriser le chemin.
- **Trop de cheminements dans le parc du temple** qui risquent de nuire à la tranquillité.
- **Accès aux parkings** (surface et souterrains) actuels et nouveaux à clarifier.
- Immeuble de 8 étages sans parking peu réaliste.

Vie de quartier

- Rez animés, une **rue conviviale**, sympathique.
 - **Café** à l'entrée du quartier.
- Maintien de l'**atelier dans la maison Novarina peu adapté** pour faire vivre une placette
 - Transformation du parking de la coopérative en placette faisable ?



Réactions sur le scénario « parc habité »

Intégration du bâti

- ⊕ • Bâtiments compacts qui laissent de la **place à la végétation, en harmonie avec l'existant** et intégrés dans la verdure.
- **Dégagements visuels** pour les habitations.
- Des **vues** intéressantes pour leurs futurs habitants et habitantes.
- ⊖ • **Tours trop hautes** : effet grande ville, perte de l'échelle humaine.
- Tours qui risquent de générer de l'**ombre**.
- Intégration dans la pente difficile.
- ⚠ • Une attention particulière à l'**esthétique** !
- Diversité dans les **styles architecturaux**
- 💡 • La tour du Nord pourrait être plus haute que celle du Sud.
- La hauteur des bâtiments pourrait être abaissée pour augmenter l'emprise au sol.

Nature

- ⊕ • **Végétalisation importante.**
- **Création d'un grand parc**, des espaces verts très généreux.
- 💡 • **Construction en bois** pour respecter l'esprit du lieu.
- **Façades végétalisées**, des jardins en hauteur.

Mobilité

- ⊕ • **Piétonnisation.**
- **Voie verte le long des voies ferrées** qui garantit la sécurité des cheminements internes au quartier.
- **Un quartier qui privilégie la lenteur**, y.c. pour les vélos.
- ⊖ • **Trop de cheminements à travers parcelle de la paroisse.**
- Proximité voie verte et voies ferrées risque de créer un **îlot de chaleur**.
- ⚠ • Ralentir les vélos est-il vraiment possible ?
- **Accès parkings** à clarifier : possibilité d'un accès voiture du côté des voies ou depuis la Route Lachenal sous les voies ferrées ?
- Nombre de places de parking suffisantes ?

Vie de quartier

- ⊕ • **Un café dans une ambiance de parc**, idéal au pied du bâtiment Nord.
- **Des espaces de rencontres généreux.**
- ⊖ • Quartier **moins protégé du bruit** (pas de barrière phonique par les habitations).
- **Pub pas adapté** dans ce scénario.
- ⚠ • **Pas de place de jeux dans le périmètre du PLQ.**
- Risque de générer des espaces où les jeunes vont traîner dans le parc.



FAQ

La FAQ reprend les principales questions posées par les personnes présentes lors de l'atelier du 9 mars et les réponses qui ont été apportées.

1. Quel est l'objectif de construction dans le PLQ Val-de-Travers ? Combien de logements sont prévus ?

On peut estimer que le nombre de logements sera compris dans une fourchette d'environ 40 à 60, soit environ une centaine d'habitants. L'objectif cible environ 5'000 m² de surface brute plancher.

2. À quelle échéance se fera la réalisation des constructions ?

Environ cinq ans : trois ans pour développer le projet et deux ans pour la réalisation.

3. Quel est le type de logements et de population attendus ?

Une grande part des droits à bâtir étant détenus par la Fondation pour la promotion du logement coopératif et bon marché, une majorité de logements seront des logements d'utilité publique (LUP). Toutefois, quelques propriétaires privés pourront également construire d'autres types de logements comme des propriétés par étages et apporter une mixité sociale.

4. Y aura-t-il le même nombre de commerces et services dans les deux scénarios ?

Une cible commune a été recherchée. Le scénario de la rue villageoise permet d'en accueillir un peu plus et d'amener plus d'animation dans la rue.

5. Comment se feront les accès aux parkings existants et aux futurs parkings si le chemin est piétonnisé ?

Des solutions sont en cours d'étude. Les places disponibles dans les parkings à proximité sont notamment étudiées afin de voir s'il serait possible de compenser les places du parking actuellement en surface.

6. Comment se fera l'accès au local artisanal du n°6 à l'entrée du chemin ?

La question est traitée de façon à ce que la cohabitation entre les nouveaux usages et un accès véhiculé soit cohérente dans le cas du maintien d'une activité artisanale.

7. Les accès pompiers seront-ils garantis si le chemin est piétonnisé et le quartier transformé en parc ?

Oui les accès pompiers sont une obligation légale.

Val-de-Travers se transforme

Lisa Lévy
Olivia Spanhi
Eileen Kandji



les
fmr